

Le Raincy, le mardi 11 avril 2023

Le Proviseur

Aux

**Parents des élèves scolarisés en 1^{ère} et terminale
STI2D**

Madame, Monsieur,

Votre enfant est actuellement scolarisé en 1^{ère} ou Terminale STI2D au lycée René Cassin, cette note vous précise :

- Les **calendriers** des différentes opérations de fin d'année.
- Les modalités de la restitution des **manuels scolaires et de réinscription au lycée**.

A. Suspension des cours

Le lycée étant centre d'examens pour le Baccalauréat, les cours seront suspendus après la classe **pour tous les élèves le vendredi 9 juin 2023 après les cours**.

Lundi 12 juin 2023 : journée de préparation des salles d'examens.

B. Demi-pension :

La demi-pension restera ouverte jusqu'au **mardi 20 juin 2023**.

C. Calendrier des conseils de classe :

- TSTI2D : le mardi 6 juin
- 1STI2D : le lundi 12 juin

Le calendrier sera disponible sur le site internet du lycée. <http://www.lyceecassin-leraincy.fr/#>

D. Manuels scolaires

Votre enfant a bénéficié en septembre 2022 du prêt de manuels scolaires. Nous organisons en fin d'année le retour de ces ouvrages le **vendredi 16 juin pour les TSTI2D et le vendredi 16 juin pour les 1STI2D sauf le livre de français qui doit être remis à la fin des épreuves orales le jeudi 29 juin 2023**.

Les livres doivent être rendus en bon état (aucune page manquante ou déchirée). Toute perte, ou dégradation rendant impossible la réutilisation du manuel, fera l'objet d'une facture de reversement à l'établissement.

E. Inscription Terminale

- La réinscription n'est pas automatique
- Un dossier d'inscription sera remis aux élèves le **lundi 12 juin 2023** .
- Le dossier devra être rapporté dûment complété à l'établissement **en respectant le calendrier indiqué ci-dessous** Si l'inscription s'effectue après les dates indiquées, le bénéfice de la place peut être perdu.
- Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.

- Calendrier de la réinscription au lycée René Cassin en classe de 1ere STI2D vers la terminale STI2D

Classe	Remise des dossiers	Retour du dossier d'inscription 09h00-12h00 / 13h00-18h00
1STI2D	Lundi 12 juin 2023	Judi 15 juin 2023 Vendredi 16 juin 2023

- Echec à l'examen de baccalauréat et doublement
 - ✓ Les élèves ayant échoué à l'examen doivent faire connaître au lycée leurs intentions en matière de doublement dès les résultats du baccalauréat connus.
 - ✓ **Pour les doublants de terminales**, la réinscription s'effectuera **le mercredi 5 juillet et le jeudi 6 juillet 2023** avec la remise des dossiers **le mardi 4 juillet 2023** de 8h à 18h **selon les places disponibles**.
 - ✓ Un dossier de demande d'affectation sera donné aux élèves souhaitant redoubler dans un autre établissement.
 - ✓ Tous les élèves doublants qui n'auront pas été ré-incrits en juillet (devront impérativement se présenter au lycée **le jeudi 31 août 2023**).

IMPORTANT :

Les élèves souhaitant quitter l'établissement en raison d'un déménagement ou d'un autre motif doivent en informer au plus vite l'administration du lycée. Selon les cas, les demandes devront être effectuées dès le début du mois de mai.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de toute ma considération.

Le Proviseur
M. AIT ELHANNA

